



**FEDERATION FRANÇAISE D'AVIRON
COMITE DEPARTEMENTAL AVIRON
DES ARDENNES**

**CHAMPIONNAT INTERREGIONAL NORD-EST
SAMEDI 14 & DIMANCHE 15 JUIN 2025
LAC DES VIEILLES FORGES – LES MAZURES**

CALENDRIER

LUNDI 19 MAI	08h00 OUVERTURE DES INSCRIPTIONS (SUR LE SERVEUR FEDERAL)
MARDI 03 JUIN	14h00 CLOTURE DES INSCRIPTIONS
MARDI 03 JUIN	17h00 CONSULTATION DES INSCRIPTIONS (FFAVIRON.FR)
VENDREDI 13 JUIN	18h30 PRE-REUNION DES DELEGUES EN VISIO VIA LE LIEN ZOOM
SAMEDI 14 JUIN	11h00 REUNION DES DELEGUES AU CENTRE DES CONGRES

INFORMATIONS

*LE REGLEMENT APPLIQUE SERA CELUI DE LA FFA , ANNEXE 7.1 MISE A JOUR 9 JUIN ET 24 JUILLET 2023 ET REGLEMENTATION SPORTIVE 2025. SEULS LES BATEAUX HOMOGENES DE CLUBS SONT AUTORISES (PAS DE MIXTE DE CLUBS).

* CONFORMEMENT A L'ANNEXE 7.1 :

- ÊTRE EN POSSESSION D'UNE **LICENCE SPORTIVE FEDERALE** POUR LA SAISON 2024-2025 AVEC UNE PHOTO OU A DEFAUT D'UNE PIECE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE (VOIR ARTICLE 30-1).

- ARTICLE 15 : CHAQUE COMPETITEUR DOIT PORTER, D'UNE MANIERE UNIFORME, LA **TENUE DE COMPETITION AUX COULEURS DE SON ASSOCIATION**. CETTE TENUE EST COMPOSEE D'UNE COMBINAISON OU D'UN ENSEMBLE SHORT-MAILLOT. LES AUTRES PIECES DE VETEMENTS APPARENTES TELLES QUE LES MAILLOTS SOUS LA TENUE, LES COLLANTS ET LES COUVRE-CHEFS NE FONT PAS PARTIE DE LA TENUE DE COMPETITION. SI ELLES SONT PORTEES, ELLES DOIVENT L'ÊTRE A L'IDENTIQUE PAR TOUS LES MEMBRES DE L'EQUIPAGE A L'EXCEPTION DES COUVRE-CHEFS. LE PORT D'UN COUVRE-CHEF EST AUTORISE POUR TOUT OU PARTIE DE L'EQUIPAGE. CEUX QUI LE PORTENT DOIVENT AVOIR LE MEME.

L'EQUIPAGE SERA SANCTIONNE D'UN AVERTISSEMENT POUR TOUTE TENUE NON CONFORME A CES REGLES.

- ARTICLE 18-6, LES **PALETTES DES AVIRONS DOIVENT ÊTRE PEINTES DE MANIERE IDENTIQUE** SUR LES DEUX FACES AUX COULEURS DE L'ASSOCIATION, CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DECLAREES A LA FFA. TOUTE NON-CONFORMITE ENTRAINE UNE INTERDICTION D'EMBARQUER ET POURRA DONNER LIEU A UN AVERTISSEMENT.

LES PRESENTES DISPOSITIONS DU CODE DES REGATES RIVIERE (ANNEXE 7.1) SERONT **CONTROLEES ET RIGOREUSEMENT APPLIQUEES PAR LE CORPS ARBITRAL** LORS DE CETTE COMPETITION. LES EXCEPTIONS OU LES DEROGATIONS NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

*MONTANT DE L'INSCRIPTION : **5€/RAMEUR** PRIS EN COMPTE DES LA FIN DES ENGAGEMENTS.

PAIEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DE **CD AVIRON 08** LORS DE L'EMARGEMENT A LA REUNION DES DELEGUES.

*LA PESEE DES BARREURS SE FERA AU REZ-DE-CHAUSSEE DE LA BASE DE LOISIRS

BARREUR J14 POIDS MIN : 50 KG

| BARREUR J16 POIDS MIN : 55 KG

* SERVICE MEDICAL EN PLACE DURANT LA DUREE DE LA COMPETITION COMPOSEE D'UN SERVICE DE LA CROIX ROUGE ET D'UN MEDECIN.

RESTAURATION DISPONIBLE SUR PLACE – **RESERVATIONS A FAIRE AVANT LE 09 JUIN 2024 20H**
MENUS ET FICHES DE RESERVATION EN ANNEXE ET DISPONIBLE SUR LE SITE DU CD AVIRON 08

<https://cncm-aviron.assoconnect.com/page/2562018-infos-generales-cd-aviron>

*RESULTATS DES COURSES DISPONIBLES EN DIRECT SUR LE CREWTIMER ET SUR LE SITE DU CD AVIRON 08
REMISES DES RECOMPENSES POUR LES TROIS PREMIERS, AU FIL DES FINALES AU NIVEAU DE LA TONNELLE LIGUE GRAND EST

*DEPARTS TENUS POUR L'ENSEMBLE DES COURSES. | DEPARTS TOUTES LES 5MIN
SE PRESENTER AU NIVEAU DU PONTON DE DEPART AU MOINS 5 MINUTES AVANT L'HORAIRE DE COURSE.
L'ECHAUFFEMENT SUR ERGOMETRES EST POSSIBLE, LES MACHINES SONT DISPONIBLES DANS LA SALLE DES SPORTS.
ENTRAINEMENTS SUR L'EAU : FERMETURE DU BASSIN 30 MINUTES AVANT L'HORAIRE DE LA PREMIERE COURSE ET
REOUVERTURE A L'ISSUE DE LA DERNIERE COURSE, APRES AUTORISATION DE LA PRESIDENTE DE JURY.
L'ENTRAINEMENT SE FAIT SOUS LA RESPONSABILITE DES CLUBS, POSSIBLE A PARTIR DE 7H DU MATIN.

*CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION SPORTIVE, DEUX COURSES HANDI VALIDE :

- J16 H2x HV PR
- J14 H2x HV PR

* CONCERNANT LES EQUIPAGES J14 « BATEAUX LONGS », 75% DES RAMEURS COMPOSANT L'EQUIPAGE QUALIFIE
POUR LE CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE DOIVENT AVOIR PARTICIPE AUX CHAMPIONNATS DE LIGUE
LES RAMEURS ET LES BARREURS PARTICIPANTS AUX CHAMPIONNATS INTERREGIONAUX DOIVENT ETRE TITULAIRES DE
L'UN DE CES 3 BREVETS :

BREVET D'AVIRON EAUX INTERIEURS – COMPETITION OU BARREUR OU BREVET D'AVIRON HANDICAP
UN RAMEUR NE PEUT PARTICIPER QU'A UNE SEULE DES EPREUVES DU CHAMPIONNAT INTERREGIONAL J14
« BATEAU LONG ».

* LA PRESENTATION D'UN DOCUMENT DE CIRCULATION POUR ETRANGERS MINEURS (DCEM) EST OBLIGATOIRE
POUR LES RAMEURS ET RAMEUSES N'AYANT PAS LA NATIONALITE FRANÇAISE ET CONCOURANT DANS LES CATEGORIES
J16 ET J14

*LES ENGAGEMENTS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE J16 ET AU CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE SONT FAITS
AUTOMATIQUEMENT A L'ISSUE DU CHAMPIONNAT INTERREGIONAL EN FONCTION DES RESULTATS ET DES QUOTAS
ATTRIBUES A CHAQUE ZONE. LA ZONE NORD-EST DISPOSE DE **4 QUOTAS EN J16 ET EN J14.**

A PARTIR DE DEUX ENGAGES, UN PARCOURS DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT REALISE POUR QUALIFIER LES EQUIPAGES.

A L'ISSUE DES CHAMPIONNATS INTERREGIONAUX :

- EN CAS DE REFUS DE LA QUALIFICATION, LES CLUBS DOIVENT PREVENIR LA REFERENTE TECHNIQUE DE ZONE,
CHARLOTTE CULTY AVANT LE MARDI 17 JUIN 16H00.
- LA REFERENTE TECHNIQUE DE ZONE RETOURNE A LA FFA
 - LA LISTE DES BATEAUX SELECTIONNES DANS LA LIMITE DES QUOTAS.
 - LES LISTES PORTANT LES NOMS DES RAMEURS AYANT EFFECTIVEMENT PARTICIPE AUX
CHAMPIONNATS INTERREGIONAUX.
- LES EVENTUELS CHANGEMENTS D'EQUIPIERS SERONT ANNONCES PAR LE DELEGUE DU CLUB A LA REUNION
DES DELEGUES LORS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE.

ÉPREUVES DU CHAMPIONNAT INTERREGIONAL

LES HORAIRES SONT SUJET A MODIFICATION EN FONCTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS, DES REGROUPEMENTS SONT POSSIBLES

CHAMPIONNAT INTERREGIONAL QUALIFICATIF JEUNE & HANDI-VALIDE J14 – 1000M

INSCRIPTIONS A REALISER SUR SERVEUR FEDERAL

LES COURSES SE DEROULERONT DANS LE MEME ORDRE QUE SUR LE CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE (A L'EXCEPTION DU 2xHV POUR FACILITER LES ROTATIONS DE BATEAUX).

J14H4x+	4 RAMEURS EN COUPLE AVEC BARREUR
J14H8x+	8 RAMEURS EN COUPLE AVEC BARREUR
J14H2x HV	2 RAMEUSES OU 2 RAMEURS EN COUPLE – HANDI-VALIDE DONT 1 RAMEUR PR1, PR2 OU PR3, ET 1 RAMEUR VALIDE
J14F4x+	4 RAMEUSES EN COUPLE AVEC BARREUR
J14F8x+	8 RAMEUSES EN COUPLE AVEC BARREUR
J14M2x	1 RAMEUSE ET 1 RAMEUR EN COUPLE
J14M4x+	2 RAMEUSES ET 2 RAMEURS EN COUPLE AVEC BARREUR

SERIES SAMEDI APRES-MIDI. SYSTEME QUALIFICATION AU NOMBRE DE PARTANTS, CF. ANNEXE 1.

DEMI, TIERS DE FINALES, REPECHAGES & FINALES LE DIMANCHE

CHAMPIONNAT INTERREGIONAL QUALIFICATIF J16 & HANDI-VALIDE J16 – 1500M

INSCRIPTIONS A REALISER SUR SERVEUR FEDERAL

LES COURSES SE DEROULERONT DANS LE MEME ORDRE QUE SUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE J16

J16H2x	2 RAMEURS EN COUPLE
J16H1x	1 RAMEUR EN COUPLE
J16H4x	4 RAMEURS EN COUPLE
J16H4+	4 RAMEURS EN POINTE AVEC BARREUR
J16H2-	2 RAMEURS EN POINTE SANS BARREUR
J16H8+	8 RAMEURS EN POINTE AVEC BARREUR
J16F2x	2 RAMEUSES EN COUPLE
J16F1x	1 RAMEUSE EN COUPLE
J16F4x	4 RAMEUSES EN COUPLE
J16F4+	4 RAMEUSES EN POINTE AVEC BARREUR
J16F2-	2 RAMEUSES EN POINTE SANS BARREUR
J16F8+	8 RAMEUSES EN POINTE AVEC BARREUR
J16M4x	2 RAMEUSES ET 2 RAMEURS EN COUPLE
J16H2x HV	2 RAMEUSES OU 2 RAMEURS EN COUPLE – HANDI-VALIDE DONT 1 RAMEUR PR1, PR2 OU PR3, ET 1 RAMEUR VALIDE

SERIES SAMEDI APRES-MIDI. SYSTEME QUALIFICATION AU NOMBRE DE PARTANTS, CF. ANNEXE 1.

DEMI, TIERS DE FINALES, REPECHAGES & FINALES LE DIMANCHE

ANNEXES

ANNEXE 1	SYSTEME DE QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT INTERREGIONAL J14 ET J16
ANNEXE 2	HORAIRES PREVISIONNELS DES BLOCS DE COURSE (MODIFIABLE SELON ENGAGEMENTS REELS)
ANNEXE 3	PLANS DE CIRCULATION SUR LE BASSIN et CO-ACTIVITE NAUTIQUE
ANNEXE 4	PLAN D'ENSEMBLE DU SITE DE COMPETITION ET DES PARKINGS A PROXIMITE DU PARC A BATEAUX
ANNEXE 5	HORAIRES, MENUS ET FORMULAIRE RESERVATION DES REPAS

CONTACTS

COORDONNATEUR INTERREGIONAL :	LEO RONCHARD (07 82 77 79 68)
CORRESPONDANT ORGANISATION :	PHILIPPE BREDY (06 70 62 58 74)
PRESIDENTE DE JURY :	ANNE COPIN DE NAYVILLE (06 88 89 69 63)
REFERENTE TECHNIQUE :	CHARLOTTE CULTY (06 33 82 73 59)

COMPOSITION COMITE D'EQUITE

COORDONNATEUR INTERREGIONAL :	LEO RONCHARD
PRESIDENTS DE LIGUE :	JEAN RAYMOND PELTIER ET DOMINIQUE BOSQUELLE
CORRESPONDANT ORGANISATION :	PHILIPPE BREDY
PRESIDENTE DE JURY :	ANNE COPIN DE NAYVILLE
REFERENTE TECHNIQUE :	CHARLOTTE CULTY

ANNEXE 1

SYSTEME DE QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT INTERREGIONAL J14 ET J16

NOMBRE DE PARTANTS	ORGANISATION DES COURSES	SYSTEME DE QUALIFICATIONS
1 A 6	1 SERIE	FINALE A AVEC TIRAGE LIGNES D'EAU SELON SERIE
7 A 10	2 SERIES	2 PREMIERS EN FINALE A, SUIVANTS EN REPECHAGES
	1 REPECHAGE	2 PREMIERS EN FINALE A, SUIVANTS EN FINALE B (A PARTIR DE 8 PARTICIPANTS)
11 A 12	2 SERIES	2 PREMIERS EN FINALE A, SUIVANTS EN REPECHAGES
	2 REPECHAGES	PREMIER EN FINALE A, SUIVANTS EN FINALE B
13 A 18	3 SERIES	2 PREMIERS ET 6 MEILLEURS TEMPS EN 1/2 DE FINALES, LES AUTRES EN FINALE C
	2 DEMIS	3 PREMIERS EN FINALE A, 3 SUIVANTS EN FINALE B
19 A 24	4 SERIES	2 PREMIERS ET 10 MEILLEURS TEMPS EN 1/3 DE FINALES, LES AUTRES EN FINALE D
	3 TIERS	2 PREMIERS EN FINALE A, 2 SUIVANTS EN FINALE B, LES AUTRES EN FINALE C
25 A 30	5 SERIES	PREMIER ET 13 MEILLEURS TEMPS EN 1/3 DE FINALES, LES AUTRES EN FINALES D ET E
	3 TIERS	2 PREMIERS EN FINALE A, 2 SUIVANTS EN FINALE B, LES AUTRES EN FINALE C

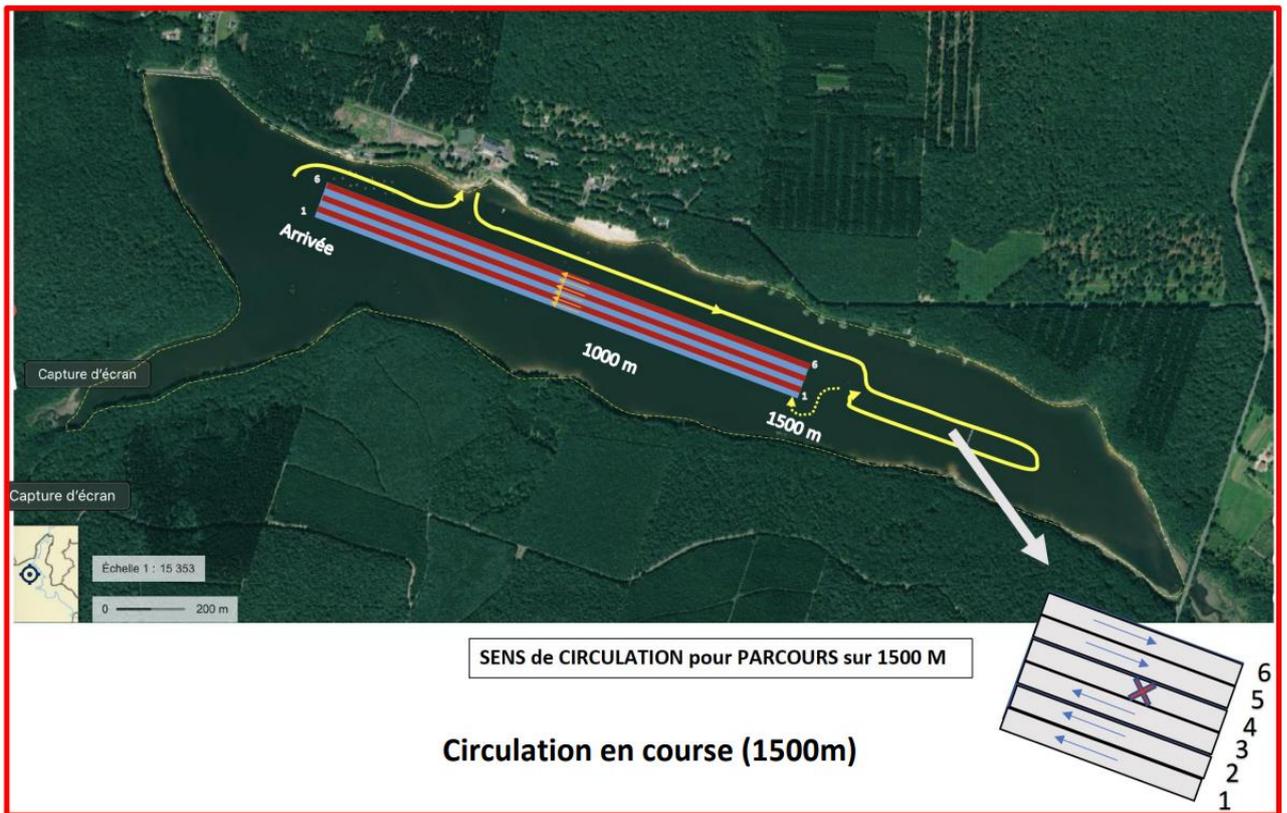
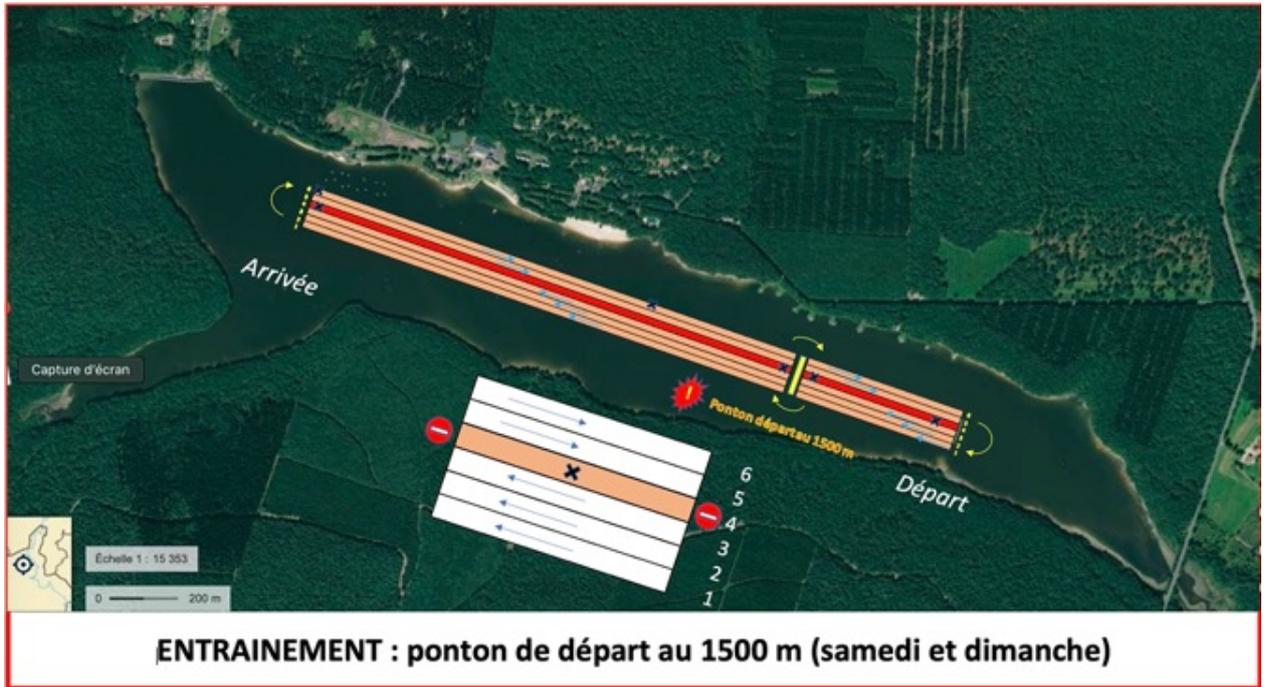
ANNEXE 2

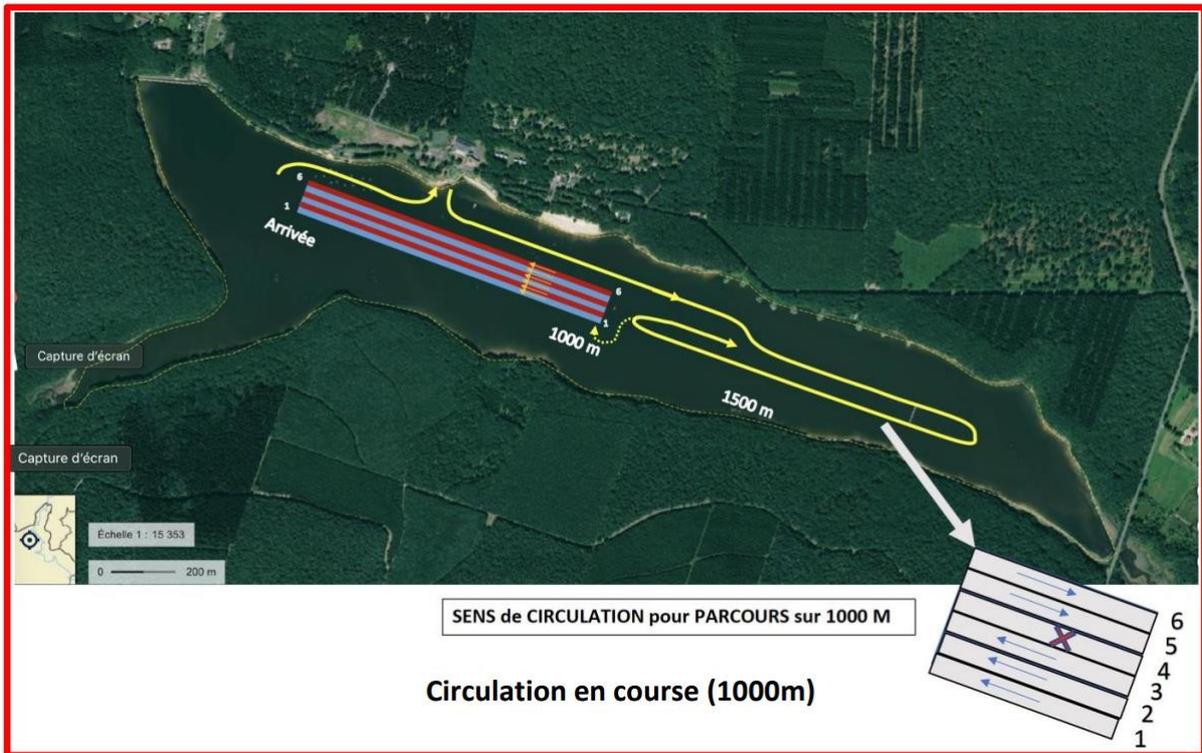
HORAIRES PREVISIONNELS DES BLOCS DE COURSE

SAMEDI	14h00 – 14h40	CHAMPIONNAT INTERREGIONAL J16 – SERIES - + DE 6 ENGAGES – 1500M
	14h40– 15h10	MOUVEMENT DU PONTON
	15h10 – 15h50	CHAMPIONNAT INTERREGIONAL J14 BL – SERIES - + DE 6 ENGAGES – 1000M
DIMANCHE	09h30 – 10h50	CHAMPIONNAT INTERREGIONAL J16 – REPECHAGES, DEMIE FINALE & SERIES– 1500M
	10h40 – 11h10	MOUVEMENT DU PONTON
	11h10 – 11h55	CHAMPIONNAT INTERREGIONAL J14 BL – REPECHAGES, DEMIE FINALE & SERIES– 1000M
	11h55 – 13h50	PAUSE REPAS + MOUVEMENT DU PONTON
	13h50 – 15h10	CHAMPIONNAT INTERREGIONAL J16 – FINALES – 1500M
	15h10 – 15h40	MOUVEMENT DU PONTON
	15h40 – 16h30	CHAMPIONNAT INTERREGIONAL J14 BL – FINALES – 1000M

ANNEXE 3

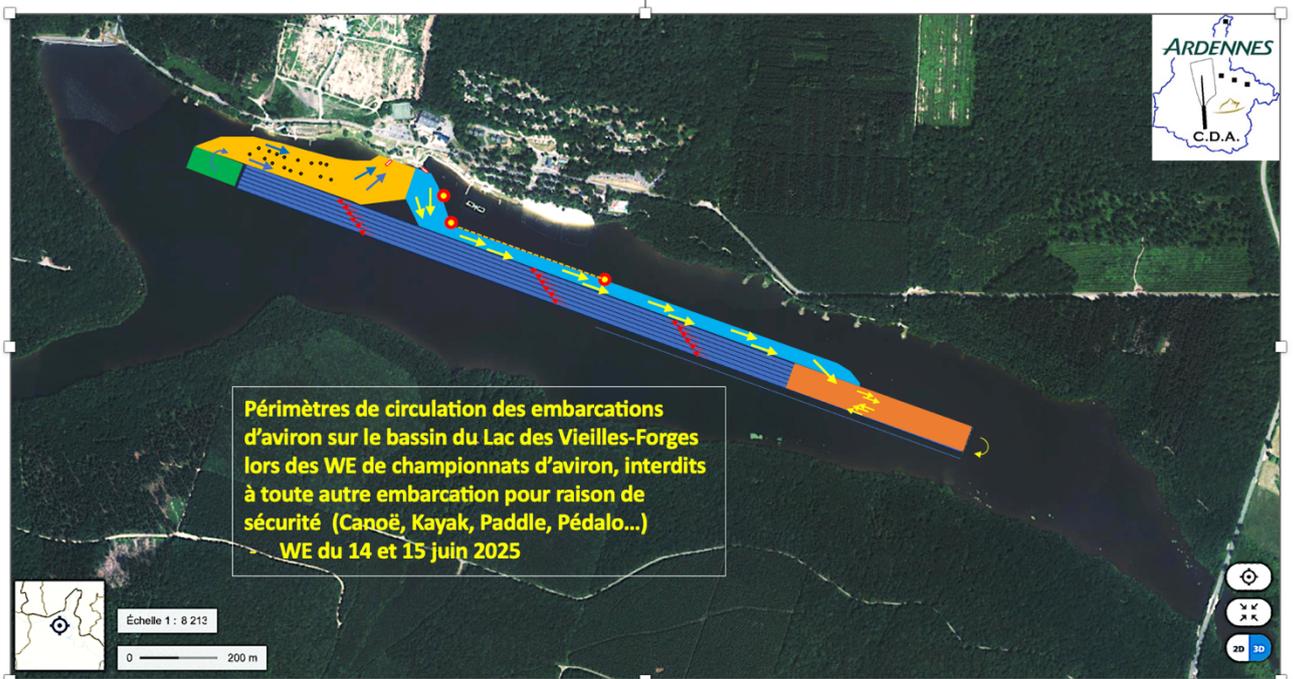
PLANS DE CIRCULATION SUR LE BASSIN





Co-activité nautique sur le Lac :

Merci de rester dans les périmètres de circulation réservés à l'aviron



- | | | |
|--|---|---|
| <p>Secteurs interdits à toute embarcation hormis celles d'aviron et bateaux suiveurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vendredi de 16 h à 19 h - Samedi de 7 h à 19 h 30 - Dimanche de 7 h à 17 h | <ul style="list-style-type: none"> Couloir de montée du ponton d'embarquement vers départ (longueur 500 ou 1000 m) Zone échauffement avant départ dans l'axe et en amont du départ (longueur 500 ou 1000 m) Parcours des courses, balisé à 6 lignes d'eau (longueur 1500 ou 1000 m) Zone après arrivée dans l'axe et en aval de l'arrivée Corridor de retour vers ponton de débarquement (longueur 500 m) | <ul style="list-style-type: none"> Bouées et ligne de balisage corridor (20 m de large) pour la montée au départ des bateaux d'aviron |
|--|---|---|

ANNEXE 4

PLAN D'ENSEMBLE DU SITE DE COMPETITION ET PARKINGS A PROXIMITE DU PARC A BATEAUX



Merci de respecter les zones interdites au stationnement (côté droit de la départementale et nouvelle voie vers Elfy Park)
Il est interdit de se garer en haut derrière la Base de Loisirs et dans son allée d'accès (uniquement arbitres ou rameurs hébergés dans la Base)

ANNEXE 5

HORAIRES DES SERVICES (DANS LA GRANDE SALLE OMNISPORT DU CENTRE DES CONGRES)

- PETIT DEJEUNER, SAMEDI ET DIMANCHE MATIN RESPECTIVEMENT A PARTIR DE 8H00 ET 6H30
- SAMEDI MIDI A PARTIR DE 11H00
- SAMEDI SOIR A PARTIR DE 18H45
- DIMANCHE MIDI ENTRE 11H00 ET 13H00
- PANIER REPAS POSSIBLE SUR DEMANDE POUR LE RETOUR DU DIMANCHE SOIR
1 SANDWICH / 1 FRUIT / 1 GATEAU / 50 CL D'EAU

TARIFS :

- 5€ / PETIT-DEJEUNER
- 14 € / REPAS A RESERVER AVANT LE MARDI 09 JUIN 20H00
- 5€ / PANIER REPAS

MENUS (POUVANT ETRE SUJETS A MODIFICATION) :

	SAMEDI	DIMANCHE
MIDI	3 CRUDITES LASAGNE BOLO YAOURT AUX FRUITS/ FROMAGE BEIGNET AUX POMMES	3 CRUDITES GRATIN DE COQUILLETES CARBONARA YAOURT AUX FRUITS/FROMAGE DONUTS CHOCOLAT
SOIR	FEUILLETE A LA PROVENÇALE CORDON BLEU RISOTTO AUX CHAMPIGNONS YAOURT AUX FRUITS/FROMAGE GAUFRES DE GIVET + POMME	Panier repas

FORMULAIRE DE RESERVATION DES REPAS
A TRANSMETTRE VIA CDAVIRON08@ORANGE.FR

BON DE RESERVATION
REPAS

CHAMPIONNAT INTER-REGIONAL NORD-EST AU LAC DES VIEILLES FORGES DU 14 ET 15 JUIN 2025

NOM DU CLUB : _____

PERSONNE EN CHARGE DU GROUPE SUR SITE : _____

TEL : _____

RENSEIGNER DIRECTEMENT LE NOMBRE DE REPAS SOUHAITES DANS LES CASES CORRESPONDANTES :

	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MATIN		NOMBRE DE PETIT DEJEUNER : _____	NOMBRE DE PETIT DEJEUNER : _____
MIDI		NOMBRE DE REPAS : _____	NOMBRE DE REPAS : _____
SOIR	NOMBRE DE REPAS : _____	NOMBRE DE REPAS : _____	NOMBRE DE PANIER REPAS : _____

LES PRE-RESERVATIONS ANTICIPEES AVANT LE 6 JUIN SONT LES BIENVENUES, AVEC CONFIRMATION FINALE DES QUANTITES POUR LE 09 JUIN 20H. PAIEMENT A LA REUNION DES DELEGUES (CHEQUE) OU VIREMENT (RIB A DEMANDER LORS DE LA RESERVATION). TICKETS DISTRIBUES LORS DE LA REUNION DES DELEGUES ET A L'ENTREE DE LA SALLE DE RESTAURATION. FACTURE FOURNIE SUR PLACE OU ENVOYEE PAR MAIL
PAS D'ANNULATION POSSIBLE APRES LA DATE DE FORCLUSION DU 09 JUIN 20H00